

**FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE  
LIGUE DE L'ORLEANAIS**

**CONCOURS REGIONAL EN SECTIONS POUSSINES**

**SAINT DENIS EN VAL (45) – 12 juin 2011 –**

**REGLEMENTS**

**1) PARTICIPATION**

Toutes les Gyms présentent aux 4 Agrès le degré de leur choix et la Formation Physique.

**2) REPARTITION**

Pour Toutes les Epreuves, les Gyms seront réparties selon leur niveau et le nombre d'Agrès.  
Une feuille explicative sera disponible après les engagements.

**3) RESERVES ET RECLAMATIONS**

Art. 11.1 Page 13 du Programme FSCF 2011.

**4) DEVOIRS DES JUGES**

Art. 12.4 Page 14 du Programme FSCF 2011

**5) SECRETAIRES**

**Pour cette compétition, des SECRETAIRES D'ATELIER sont OBLIGATOIRES : au moins 1 par section.**

Il s'agit de relever les notes auprès des juges et de les reporter sur les feuilles de pointage avant la remise au secrétariat.

**6) CLASSEMENTS**

L'équipe classée première du Classement Général sur 16 Notes et celle classée première du Classement général sur 6 notes seront déclarées CHAMPIONNES REGIONALES FSCF 2011 et les Gyms récompensées individuellement.

Les équipes classées 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du Classement Général seront récompensées individuellement.

Le Classement par Catégories sera accompagné de la remise de coupes.

**Pour information aux Clubs :**

Un Classement Général sur les Catégories A.B.C. (en prenant les 16 meilleures notes à chaque agrès y compris la formation physique).

Un Classement Général sur les Catégories D et E (en prenant les 6 meilleures notes à chaque agrès y compris la formation physique).

-NB- En fonction des engagements, modification de la base du classement général :

- soit A B C / D E ou B C D / E

**Alliance :**

Les clubs peuvent se regrouper pour faire 1 équipe. Contacter Hélène Lagneau par mail pour validation de l'alliance.